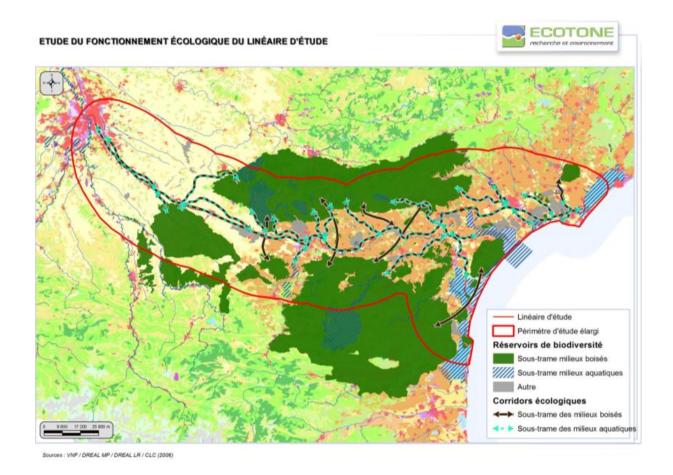
Fiche thématique n°8

La Biodiversité

Le canal du Midi est avant tout considéré comme un ouvrage artificiel, créé entièrement par l'Homme. Cependant il abrite aujourd'hui de nombreuses espèces animales et végétales et constitue un véritable corridor écologique traversant notamment de vastes zones agricoles.



A. Corridor écologique (milieux boisés et milieux aquatiques)

Le canal du Midi est identifié comme un véritable corridor écologique (constitutif de la trame verte et bleue dans les Schémas régionaux de cohérence écologique), grâce au ruban de 361 km qu'il dessine à travers terres cultivées, villes et villages. Certaines espèces utilisent en effet les milieux du canal du Midi et ses abords (eau, berges et talus) à des fins de déplacement pour leur alimentation et/ou la migration : oiseaux et chiroptères arboricoles ou cavicoles affiliés aux platanes ; poissons et amphibiens utilisant le canal du Midi et les milieux aquatiques adjacents (cours d'eau, mares, etc.) ; mammifères, reptiles et insectes utilisant le canal, les berges et les talus.

Si l'image emblématique du canal s'inscrit principalement dans le caractère monumental des alignements de platanes, la dimension productive s'amenuise sur ses berges dès le 19ème siècle qui tendent à progressivement se renaturer. Une végétation spontanée se développe avec l'apparition sur certains secteurs de sous-étages sous la strate arborée (à la manière d'une ripisylve de cours d'eau). Le canal du Midi est bordé de plus de 170 000 arbres sous forme d'alignements, de bandes arborées ou de bandes boisées.

Pour les espèces terrestres, la forte fréquentation des berges (vélo, course, etc.) et la présence de platanes relativement peu accueillants pour la biodiversité (à l'exception des oiseaux et chiroptères arboricoles ou cavicoles) limitent les continuités écologiques le long du linéaire. Néanmoins, on peut considérer que cet axe est utilisé par la faune comme vecteur pour la continuité des écosystèmes. En effet, celui-ci représente le seul corridor de déplacement dans le Lauragais, rendu très peu perméable par les cultures agricoles homogènes.

Pour les espèces cavicoles/arboricoles, en particulier pour certains oiseaux et chiroptères, les alignements du canal constituent des gîtes ainsi que des terrains de chasse privilégiés. Par ailleurs, pour les chiroptères, le canal du Midi et ses abords peuvent être utilisés comme voie de déplacement pour certaines espèces, permettant notamment les échanges avec des milieux boisés et des gîtes présents à proximité du canal.

Concernant les espèces aquatiques, une continuité longitudinale peut être envisagée le long du canal malgré la présence d'écluses. La population piscicole est en effet relativement homogène d'un bout à l'autre du canal du Midi et ses abords, ce qui souligne que les écluses ne forment pas des barrières infranchissables.

De plus, des continuités latérales peuvent être envisagées, via les cours d'eau traversés. Le canal du Midi traverse directement trois fleuves : l'Aude à Sallèles d'Aude, l'Hérault à Agde et le Libron à proximité d'Agde. Des échanges piscicoles entre ces fleuves et le canal peuvent avoir lieu directement au niveau de ces franchissements.

Une espèce de poisson migrateur se rencontre sur l'ensemble du canal du Midi et ses abords : il s'agit de l'Anguille européenne (Anguilla anguilla). Néanmoins, le linéaire ne joue pas un rôle majeur de voie de déplacement pour cette espèce, celui-ci n'étant qu'une des voies de colonisation des milieux aquatiques pour cette espèce.

Pour les mammifères semi-aquatiques, le canal du Midi représente très certainement un axe de déplacement et de dispersion. Il s'agit d'un important axe de colonisation de nouveaux territoires pour le Campagnol amphibie et dans une moindre mesure pour la Loutre d'Europe.

Points clé:

- > Un ouvrage artificiel devenu « naturel »
- > Un corridor écologique à travers terres cultivées, villes et villages
- > Une trame verte grâce aux boisements du canal
- Une trame bleue avec le canal lui-même et les liens aux fleuves traversés.

B. Réservoirs de biodiversité avec de nombreuses espèces végétales et animales protégées

Des inventaires faune flore ont été conduits pour VNF le long du canal du Midi en 2013 (étude Ecotone).

Concernant les oiseaux, la majorité des espèces contactées sur le canal du Midi peut être considérée comme commune. Toutefois, nombre de ces espèces sont protégées et certaines présentent un intérêt patrimonial marqué:

- 99 espèces sont protégées ;
- 72 espèces nicheuses recensées ;
- 24 espèces sont inscrites en annexe I de la Directive européenne « Oiseaux » ;
- 3 espèces font l'objet d'un Plan National d'actions ;
- 21 espèces sont considérées comme « en danger », « vulnérable » ou « quasimenacée » sur la Liste Rouge des oiseaux nicheurs menacés de France et 31 espèces sont classées sur la Liste Rouge des oiseaux menacés de Languedoc-Roussillon.

Le canal du Midi joue un rôle important pour la conservation de certaines espèces, en période de reproduction. Ainsi quatre espèces nichant dans les cavités des platanes et deux espèces nichant dans le houppier méritent d'être soulignées : Rollier d'Europe, Pigeon colombin, Chevêche d'Athéna, Petit-duc scops, Huppe fasciée, Pie-grièche à tête rousse, Gobemouche gris.

D'autres espèces à enjeux se reproduisent à proximité immédiate du canal, mais ce dernier n'est pas déterminant pour leur conservation. L'Outarde canepetière est notamment concernée, cette espèce nichant dans les plaines agricoles situées à proximité immédiate du canal.

28 espèces de chiroptères ont été contactées. Elles font toutes l'objet du plan national d'actions pour les chiroptères :

- 7 espèces sont inscrites aux annexes II et IV de la directive européenne « Habitat » :
- 7 espèces sont considérées comme « en danger », « vulnérables » ou « quasimenacées » sur la Liste Rouge UICN de France.

Pour les chiroptères, le canal du Midi:

- Assure une disponibilité en gîte, au cours de l'année, pour les chiroptères arboricoles
- Fournit différents habitats de chasse à l'ensemble des espèces
- Joue un rôle prépondérant pour les déplacements de plusieurs espèces
- Constitue un axe de migration pour certaines espèces
- Constitue un lieu de reproduction et, une halte migratoire pour certaines espèces
- Peut constituer des gîtes d'hibernation pour les chauves-souris

Lors des inventaires réalisés en 2013 par Ecotone pour VNF, une importante diversité d'espèces de flore, reptiles, amphibiens et insectes a été recensée, sans que le canal

ressorte comme fondamental pour ces espèces. Pour la flore, on peut citer par exemple la Nivéole d'été, inféodée aux berges, et la Jacinthe de Rome, plutôt présente dans les milieux adjacents, ainsi que la tulipe sauvage, présente sur certains talus.

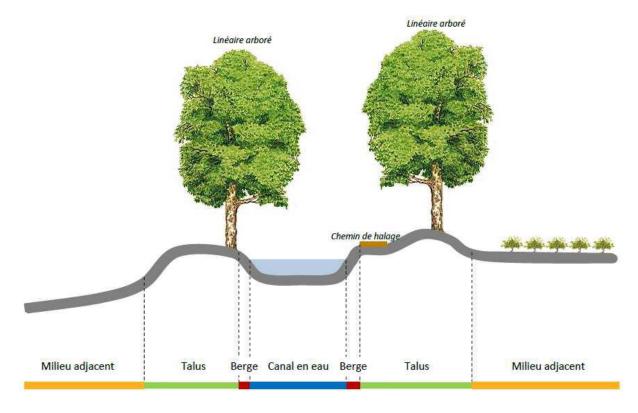
Plusieurs espèces d'amphibiens utilisent le canal du Midi, comme les grenouilles vertes ou la rainette méridionale. Le cortège des reptiles est également bien représenté avec 18 espèces recensées et/ou jugées potentielles. Parmi les insectes les plus remarquables, 2 espèces protégées de libellules et concernées par le plan national d'actions odonates, ont été recensées en 2013 : le Gomphe de Graslin et la Cordulie à corps fin. Un papillon protégé, la diane, est également présent sur les berges du canal et les fossés adjacents.

Points clé:

- > Beaucoup d'espèces communes
- Mais également quelques espèces remarquables

C. Un écosystème linéaire singulier et des écosystèmes diversifiés en lien avec les milieux traversés

Le linéaire du canal est assez homogène : canal en eau, berge et talus plus ou moins ouverts, et ses abords ou milieux adjacents qui sont de différents types (agricole, forestier, urbain, etc.). Ces milieux sont présentés schématiquement ci-dessous.



Néanmoins, il est à noter que ce profil varie en fonction des paysages et territoires traversés (canal encaissé ou perché à flanc de coteaux, etc.). La valeur patrimoniale du canal se traduit également dans une approche écosystémique des paysages et des milieux, ancrée dans les

territoires traversés, depuis le Midi toulousain, jusqu'au littoral méditerranéen, en lien avec les conditions pédoclimatiques rencontrées.

La valeur patrimoniale se retrouve également dans la longueur de cet élément (360 km).

Points clé:

- Un milieu relativement commun mais remarquable par sa longueur
- bénéficiant de variations en lien avec les écosystèmes traversés

D. Des mesures de préservation de la biodiversité :

Les alignements de platanes subissent une maladie incurable, le chancre coloré, nécessitant d'abattre les arbres malades. Au-delà de la prise en compte de critères « écologiques » dans le choix des essences replantées, des mesures complémentaires ont été élaborées par VNF, de façon à s'adapter correctement aux enjeux écologiques propres du canal du Midi. Les inventaires ont démontré ou confirmé que les platanes constituaient un habitat important pour nombres d'espèces (oiseaux et chauve-souris). Des stations de flore protégée ont également été identifiées le long du linéaire. Les mesures concernent les chantiers d'abattage et visent à réduire les impacts sur les spécimens : calendriers d'abattage évitant les périodes les plus défavorables pour les espèces, mesures de détection et sauvetages d'individus, préservation de stations floristiques... Des poses de nichoirs à oiseaux et gîtes à chauve-souris ont été également réalisées, ainsi que leur suivi écologique. Des mesures de compensation ont également été bâties notamment l'accompagnement d'un programme de développement d'arbres agro-forestiers autour du canal du Midi et la réalisation d'inventaires naturalistes permettant d'accroître les connaissances sur certaines espèces emblématiques.

Des actions courantes sont également portées par VNF pour favoriser la biodiversité comme les fauches tardives, le zéro phyto systématique, la surveillance des espèces invasives, la restauration des berges en utilisant des techniques végétales ou mixtes etc.).